

Qu'est-ce qu'un cas? Un colloque revisité

Michel Wieviorka, Docteur d'État ès-lettres et sciences humaines

École des Hautes Études en Sciences Sociales de Paris, France

Résumé

En 1992, Charles Ragin et Howard Becker publiaient un ouvrage collectif, fruit d'un colloque sur le thème « What is a case? » (Cambridge University Press). Trente ans plus tard, alors que le livre vient d'être traduit en français (1992/2022), le présent article revient sur cette expérience, à laquelle son auteur a participé. Il en dégage de grands questionnements : peut-on, et si oui à quelles conditions, monter en généralité à partir d'un « cas », le « cas » préexiste-t-il à la recherche, n'est-il pas plutôt une construction sociologique et historique; dès lors, comment permet-il le cas échéant d'articuler sociologie et histoire?

Mots clés

FAIRE CAS, MONTÉE EN GÉNÉRALITÉ, ARTICULER SOCIOLOGIE ET HISTOIRE

Introduction

À la fin des années 80, j'ai publié le fruit de près de 10 ans de recherche sur le terrorisme, mon doctorat d'État, *Sociétés et terrorisme* (Wieviorka, 1989) et Howard Becker s'est montré très intéressé par mon travail, au point d'inviter la prestigieuse University of Chicago Press à le traduire (1989/1993). Ce fut le début d'une amitié intellectuelle qui ne s'est jamais démentie.

Au début des années 90, Howard Becker m'a contacté, il aidait Charles Ragin, un sociologue plutôt « théoricien » avec qui il avait animé deux ans plus tôt un atelier sur des enjeux à dominante conceptuelle à monter un colloque sur le thème : « qu'est-ce qu'un cas? ». Comme une dizaine d'autres invités, j'ai reçu un texte de Ragin explicitant son projet, et j'ai préparé une intervention qui a été transmise avant même la rencontre à tous les participants.

Nous nous sommes retrouvés à Evanston, près de Chicago, à Northwestern University pour des échanges qui ont occupé près de trois journées autour de nos textes respectifs sur lesquels nous avons donc eu en amont la possibilité de réfléchir et de nous préparer – ce qui vaut infiniment mieux que ces colloques où chacun ne dispose que de quelques minutes pour présenter un « paper » qui sera découvert alors par les autres participants, et à peine discuté. Le tout a été publié ensuite en anglais, par Cambridge University Press, en 1992, avec deux textes conclusifs de Howard Becker

RECHERCHES QUALITATIVES – Hors-série « Les Actes » – numéro 28 – pp. 18-26.

FAIRE CAS

ISBN 978-2-925374-27-5- <http://www.recherche-qualitative.qc.ca/revue/>

© 2023 Association pour la recherche qualitative

et de Charles Ragin (1992). Une traduction en français en a été établie sous la responsabilité de Marc-Henry Soulet, les citations d'auteurs ayant participé à cet ouvrage renvoient ici à cette traduction (Ragin & Becker, 1992/2022).

Je garde de ce colloque un grand souvenir. L'atmosphère était agréable, les participants variés, la compagnie était de qualité, les textes de belle facture, stimulants, il y avait une double exigence, théorique et empirique, l'idée même, que l'important, quand on étudie un « cas », est dans les aller-retour entre théorie et enquête empirique : dans le « faire cas, [note Ragin], les idées et les preuves interagissent (...) le monde empirique est plus structuré par les idées théoriques » (Ragin & Becker, 1992/2022, p. 321).

Il y avait aussi à proximité du campus un libraire exceptionnel, qui a depuis disparu, *Great expectations*, où j'ai passé pas mal de temps, c'était l'époque où pour un jeune chercheur, aller aux États-Unis, c'était encore découvrir de merveilleuses bibliothèques, et des librairies où faire ses courses. Pour l'anecdote, j'ai fait alors la connaissance de Jennifer Platt, la sociologue-historienne de l'*International Sociological Association*, qui m'a accueilli lors des présentations en me disant d'un ton pincé : « *I am et alii!* » : dans mon texte, j'avais cité une recherche célèbre dirigée par John Goldthorpe sur *The affluent worker* (Goldthorpe et al., 1968), l'ouvrier de la société d'abondance, en ne mentionnant que le nom de la tête de file, les autres auteurs, dont Jennifer, étaient réduits à « *et alii* ». Depuis, j'évite le « *et alii* ».

Au début 2022, à l'initiative d'un collègue, Marc-Henry Soulet, le livre dirigé par Ragin et Becker a été publié en français, et ce dossier dont il prend l'initiative avec sa collègue Vivianne Châtel et auquel il m'invite à participer a donc pour moi une saveur particulière, c'est l'occasion de revisiter la question trente ans après.

What is a case? : au départ, l'interrogation est surprenante, et pourtant, la rencontre d'Evanston n'est pas isolée. Il existe même en langue française une littérature, certes plutôt mince, consacrée au thème, que Soulet évoque dans son introduction à la traduction du volume dirigé par Ragin et Becker. Un livre du sociologue québécois Jacques Hamel, *Étude de cas et sciences sociales* (1997), s'intéresse surtout à la différence entre une monographie, qui étudie un objet précis, déjà là, et en fait le tour, dans sa globalité, et l'étude de cas qui serait plus ouverte, et fait de son objet une illustration, une modalité de phénomènes plus généraux. Le sociologue Jean-Claude Passeron et l'historien Jacques Revel, dans leur introduction à un livre collectif *Penser par cas* (1995) insistent sur ce qui fait, selon eux, la spécificité du « cas » : il est envisagé dans sa spécificité, son unicité, sa singularité, mais aussi, il « regarde du côté du général », ce qui le distingue de la monographie. Dans un autre vocabulaire, on pourra dire que le « cas » autorise à monter en généralité.

« Un 'cas' implique une famille » dit John Walton (p. 186 de la traduction en français du livre de Ragin & Becker, 1992/2022), et il précise : « les cas prétendent

représenter des catégories générales du monde social » (p. 186). Et du coup, ajoute-t-il, « les cas sont toujours emballés de théorie » (p. 186).

Pourtant, le « cas » n'est pas un point décisif dans les ouvrages traitant de théorie ou de méthode sociologique. L'idée n'est pas présente chez les pères fondateurs, Max Weber ou Émile Durkheim, elle apparaît plutôt avec l'École de Chicago, sous la plume d'Ernest Burgess à propos du classique *Polish Peasant* de Thomas et Znaniecki (1918), où il voit « l'introduction réelle de cas comme méthode » – et ce n'est certainement pas un hasard si Howard Becker, dernière grande incarnation vivante de l'École de Chicago, est à l'origine du colloque *What is a case?*. L'étude de cas se veut scientifique, elle doit suggérer que des connaissances liées à des manifestations particulières dans des groupes sociaux relèvent aussi de l'ensemble de la société. On trouve aussi sous la plume de Paul Lazarsfeld et Morris Rosenberg (1965), des précisions sur l'étude de cas comme méthode sociologique.

Et si l'étude de cas et la comparaison de « cas » permettent la montée en généralité, cela peut vouloir dire que la théorisation sociologique repose aussi, le cas échéant, sur ce processus de généralisation, et donc que le savoir sociologique se construit de bas en haut, du terrain vers la théorie, du cas vers des idées plus larges.

Il est souvent vrai qu'une étude de cas provocatrice déclenche une vague de « science normale », une série d'études qui reproduisent et improvisent sur un cas à tel point que les gens commencent à parler d'un « domaine » avec des présomptions de connaissance générale » (Lazarsfeld & Rosenberg, 1965, p. 193).

Ce qui pourrait conduire à prolonger ici la réflexion en l'intégrant dans un questionnement plus général sur le caractère cumulatif, ou non, de la production des connaissances dans les sciences sociales.

C'est pourquoi finalement l'idée initiale de Becker et Ragin – je les mentionne ensemble, car j'ignore la part personnelle de chacun d'eux dans le détail de la construction du colloque – m'est apparue si stimulante. Il s'agissait de comprendre comment s'opère le *casing*, une expression difficile à bien traduire, comment le chercheur fabrique un cas, comment il articule des particularités propres au « cas » étudié, et des éléments plus généraux, théoriques et empiriques. Le « cas » ne permet-il pas tout à la fois de produire des connaissances sur un objet précis, et d'être pertinent par rapport à des interrogations beaucoup plus larges?

Il s'agissait donc pour les participants au colloque d'explicitier la façon dont ils construisent les « cas » qu'ils étudient. Ce qui pose des questions théoriques fort intéressantes. Peut-on accepter l'idée, formulée par John Gerring cité par Soulet, qui évoque aussi Robert Yin (1981), qu'un « cas » est une « unité singulière aux limites incertaines » (Gerring, 2004, p. 341) – ce qui est un peu court, mais oblige à réfléchir : quelles sont les limites de la montée en généralité que l'on s'autorise à partir d'un cas,

ou d'un ensemble de cas? Une telle interrogation ouvre elle aussi des perspectives intéressantes de débat et de réflexion à propos de la démarche comparative.

Celle-ci peut constituer en effet un outil méthodologique adapté à l'étude de « cas » : on compare de façon à voir ce qui appartient et ce qui n'appartient pas à d'autres objets qui semblent relever de la même famille. Il n'y a de « cas » que parce que l'objet n'est pas isolé, seul de son espère ou de sa catégorie. Mais pourquoi l'objet précis, spécifique, serait-il mieux appréhendé, délimité, spécifié, que ce que le cas permet de comprendre de façon plus générale? Je pense qu'il est au contraire intéressant de mettre les deux termes de cette double exigence, spécificité et généralité, au même niveau, de ne pas accepter le côté flou, incertain, de ce qui relèverait de la montée en généralité.

Pourquoi est-il apparemment si difficile de passer du singulier au général, de l'objet précis, à une réflexion plus large? Le singulier est circonscrit dans le temps, et dans l'espace, le général beaucoup moins, ou moins nécessairement. Mais c'est précisément ce que doivent faire les sciences sociales : apporter des réponses, certes, mais aussi ouvrir, élargir la réflexion et même, comme l'a écrit un jour le politologue Pierre Hassner dans l'introduction à un de ses livres, contribuer à élever notre niveau de perplexité. Ce qui veut dire que la comparaison de deux ou plusieurs cas est un exercice utile dans la mesure où elle sert non pas à valider une théorie déjà là, mais à ouvrir de nouvelles perspectives – c'était ce que Marcel Detienne, rappelle Soulet, appelait « Comparer l'incomparable » (2000). D'ailleurs, un livre important de Charles Ragin avait été consacré à la question : *The comparative method : Moving beyond qualitative and quantitative strategies* (1987). Et Ragin note que la comparaison orientée par les cas, entre cas si on veut, « place les cas et non les variables au centre de la scène » (dans l'introduction, p. 28). Dans des méthodes d'une autre nature, le chercheur définit *a priori* les variables pertinentes, elles-mêmes éventuellement liées à des concepts, et collecte des données relatives à ces variables, une par une, dans plusieurs « cas » : les variables commandent. Alors qu'il est peut-être plus intéressant de comparer des cas, suggère Ragin.

Peut-être faudrait-il dès lors aborder de façon critique la démarche comparative elle-même. Trop souvent en effet, elle est employée avec le risque de l'ethnocentrisme ou celui de l'anachronisme : les catégories de la comparaison sont proposées à partir d'une situation, d'un pays, d'un moment historique singulier, d'un objet déjà plus ou moins connu, rien ne prouve qu'elles aient valeur universelle, rien ne dit qu'elles ne sont pas ancrées dans un espace et une temporalité donnée. Dès lors, le doute, ou la critique, s'imposent : la comparaison permet-elle de penser globalement, quel est le statut exact de la généralité à laquelle elle permet d'accéder?

Je voudrais enfin, avant d'aller plus loin, dire qu'avant même le colloque d'Evanston, dans ses conversations avec Charles Ragin, Howard Becker avait

constamment insisté : il n'y a pas *a priori* une notion claire et nette de « qu'est-ce qu'un cas? », on ne sait ce qu'est le « cas » étudié qu'une fois la recherche terminée, bref, le cas est produit. Et du coup, il n'y a pas de réponse unique à la question « qu'est-ce qu'un cas? », sinon pour dire que c'est la somme de toutes les réponses que les chercheurs peuvent apporter par leur travail. C'est finalement ce qui est, me semble-t-il, ressorti de ce colloque.

Les uns ont conçu les « cas » dont ils parlaient comme définis à partir d'un ensemble empirique, les autres comme prédéterminés par une construction théorique, ce qui fit penser, note Ragin, à l'opposition entre réalisme (il existe des « cas » concrets) et nominalisme (le « cas » est ce qui est construit théoriquement par le chercheur) et, seconde distinction, nous avons vu s'opposer des approches insistant sur la singularité de chaque « cas », et d'autres permettant la généralisation.

Le « cas » n'est pas réductible, dans sa singularité, à l'exemplaire, il n'est pas paradigmatique, car dès que l'on tente de monter en généralité, il faut introduire de nouvelles dimensions, d'autres aspects, des variables imprévues. Ce n'est pas non plus l'idéal-type à la Max Weber, qui condense des traits généraux pour en déduire un type, un modèle si on veut. Le cas est représentatif, certes, d'un ensemble plus large, mais pas seulement, et pas parfaitement, il peut même être le contraire d'un exemple, s'apparenter à un contre-exemple, constituer une singularité déviante. Il peut être emblématique d'une famille plus large, mais n'en présente pas moins ses particularités propres.

Le « cas » serait-il l'occasion d'opposer deux grandes familles d'approche, ne peut-on pas penser qu'il existe d'une part des démarches nécessairement qualitatives, qui peuvent n'être appliquées qu'à un « cas » tandis que d'autre part les chercheurs quantitativistes s'intéresseraient nécessairement à de nombreux cas? À l'évidence, le colloque d'Evanston a résisté à ce type d'opposition, en tout cas ainsi formulée. Ragin n'accepte pas cette vision, et refuse que l'on confonde étude qualitative et étude de cas : quand on se livre à une comparaison, on étudie plusieurs cas. Stanley Lieberman, dans sa contribution, va plus loin : méfions-nous, dit-il en substance, de toute généralisation à partir de quelques « cas », d'un petit nombre de « cas ». Si on veut faire des généralisations causales valides, explique-t-il, il faut mener des enquêtes portant sur de grands nombres de cas, et à partir de variables elles-mêmes bien spécifiées.

Trente ans après, il m'apparaît nettement qu'avec entre autres participants au colloque d'Evanston John Walton, qui étudie une mobilisation sociale à propos de droits sur l'eau en Californie au début du XX^e siècle, j'ai fait partie de ceux qui pensent que les cas sont construits, fabriqués, là où au contraire Douglas Harper disait qu'ils sont trouvés, qu'ils préexistent donc à la recherche – il faut dire qu'il s'intéresse aux images et qu'il est un pionnier de la *visual sociology*. Il existe selon Harper des

« communautés » que l'on peut approcher en s'intéressant aux individus qui les composent, et dont les limites sont fluides et changeantes. Diana Vaughan (1990) s'intéresse aux familles, qui sont pour elle autant de cas empiriques. Elle venait de publier un livre sur la séparation des couples, *uncoupling*, et considère elle aussi que les cas sont des objets donnés avant même la recherche. Pour Jennifer Platt, les « cas » sont des conventions dictées par la communauté des sciences sociales, des modes presque. Et comme la communauté est elle-même diverse, les usages du mot « cas » sont multiples, il n'y a aucune cohérence.

Avec le recul du temps, je prends mieux conscience que j'ai un autre point en commun avec John Walton : il s'efforce de penser et de faire vivre les liens entre histoire et sociologie. Au départ, il étudie en historien le conflit entre résidents d'une vallée californienne, et la ville de Los Angeles, à propos je l'ai dit de droits d'accès à l'eau de la vallée. Son récit est strictement historique, puisqu'il n'évoque aucun « cas » comparable. Puis il constate des points communs avec d'autres mobilisations – d'ailleurs, comme moi, il cite le grand historien du mouvement ouvrier en Angleterre, Edouard P. Thompson, il a en tête divers travaux comparant des formes d'État variant dans le temps, et à la façon de Charles Tilly quand ce sociologue-historien développe des recherches montrant que, d'une période historique à une autre, le répertoire des formes d'action collective, son étude d'un cas tourne à la recherche sociologique, le récit historique d'un cas devient réflexion théorique.

À partir des années 70, les courants promoteurs de l'interactionnisme symbolique dans les sciences sociales ont eu le vent en poupe, du fait de la décomposition des modes de pensée fonctionnaliste, et en opposition à eux. En fait, ils étaient nés beaucoup plus tôt, avant-guerre, dans le renouvellement de l'École de Chicago, qui trouvait dans cette orientation les outils conceptuels pour se relancer face au fonctionnalisme dominant aux États-Unis dans les années 40 et 50. Ainsi, on a pu parler de « deuxième École de Chicago » à partir de Herbert Blumer (qui a forgé l'expression d'interactionnisme symbolique) puis des chercheurs, dont Anselm Strauss et, précisément Howard Becker. Rien d'étonnant, donc à ce que les participants aux discussions du colloque d'Evanston, pour plusieurs d'entre eux au moins, aient été sensibles à des modes d'approche interactionnistes. Ils se réclamaient vite de l'École de Chicago, « la grande tradition de Chicago » dit Andrew Abbott (cité dans Ragin & Becker, 1992/2022, p. 91), et avec eux, il a été beaucoup insisté sur les interactions au fil desquelles se produit un « cas ».

Un évènement, par exemple un accident de voiture, résulte dans cette perspective non pas d'une ou plusieurs causes que l'on peut définir en amont du fait, mais d'une succession d'interactions : un ou deux des conducteurs, dans cet exemple, ont bu, un d'eux a grillé le feu rouge, etc., chaque instant de la séquence prépare le suivant. Plutôt que de causalité, les chercheurs parlent alors de processus, de

séquences, d'étapes. Mais les interactions, en tous cas pour certains chercheurs, qui s'inscrivent dans la perspective de l'« interactionnisme symbolique » avec leur part d'indétermination, ne se limitent pas à l'« agentivité indépendante des intervenants », comme dit Abbott (cité dans Becker & Ragin, 2022, p. 126). Elles se jouent dans des cadres, des structures, ce qui débouche, par exemple chez Andrew Abbott, sur l'idée d'un « mélange de structure et de détermination » (p. 125).

Conclusion

Ce qui aujourd'hui, peut-être plus nettement qu'au moment de la rencontre d'Evanston, m'amène à réfléchir à la question suivante : dans un « cas », quelle est la part des interactions, quelle est celle d'autres éléments, qui lui préexistent, qui la structurent, la déterminent. J'ai par la suite eu à plusieurs reprises l'occasion d'en débattre avec Randall Collins, une haute figure de la sociologie américaine, à propos de la violence, qu'il étudie dans ses interactions et ses processus. Formé à l'étude des mouvements sociaux, j'ai envisagé la violence sociale ou politique à partir de son sens, ou des logiques de perte de sens qu'elle vient mettre en œuvre, et qui se construisent en amont du moment où elle surgit, alors que Randall Collins propose des analyses qui partent des interactions qui la déclenchent et l'approfondissent. J'en suis arrivé à la conclusion qu'il faut non pas opposer, mais articuler les approches, et admettre que chacune apporte un éclairage qui peut s'avérer utile, ce que j'illustre par l'examen du cas précis d'un jeune proche de l'ultra-gauche tué à l'entrée d'un commerce de vêtements par des skinheads à l'issue d'une série d'interactions entre son propre groupe et ces militants d'ultra-droite¹.

Le « cas » ici permet non pas tant de faire triompher une approche sur une autre, que de souligner l'apport éventuel de chacune. D'une certaine façon, le « cas » oblige les chercheurs honnêtes à un mélange d'exigence théorique et d'ouverture d'esprit, il encourage au débat, à la mise en perspective des arguments à partir de l'établissement et du respect des faits. C'est aussi une des leçons que j'ai tirées de cette expérience d'Evanston, où la sociologie des mouvements (et des anti-mouvements) sociaux à laquelle je m'identifie a pu très utilement se confronter à des démarches dictées plutôt par l'interactionnisme symbolique.

Note

¹ Cf sur ce dossier et la discussion avec Randall Collins, le chapitre 8 « Comment comprendre la violence » dans *Retour au sens* (Wieviorka, 2015).

Références

- Detienne, M. (2000). *Comparer l'incomparable*. Éditions du Seuil.
- Gerring, J. (2004). What is a case and what is it good for? *The American Political Science Review*, 98(2), 341-354.
- Goldthorpe, J. H., Lockwood, D., Bechhofer, F., & Platt, J. (1968). *The affluent worker: Industrial attitudes and behaviour*. Cambridge University Press.
- Hamel, J. (1997). *Étude de cas et sciences sociales*. L'Harmattan.
- Lazarsfeld, P., & Rosenberg, M. (1965). *Le vocabulaire des sciences sociales. Concepts et indices*. Éditions Mouton.
- Passeron, J. C., & Revel, J. (1995). *Penser par cas*. Éditions de l'EHESS.
- Ragin, C. C. (1987). *The comparative method: Moving beyond qualitative and quantitative strategies*. University of California Press.
- Ragin, C. C., & Becker, H. S. (2022). *Qu'est-ce qu'un cas. Explorer les fondements de l'enquête en sciences sociales* (trad. M.-H. Soulet et A. Stroude). Schwabe Verlag. (Ouvrage original publié en 1992).
- Thomas, W. I., & Znaniecki, F. (1918). *The polish peasant in Europe and America*. Chicago University Press.
- Vaughan, D. (1990). *Uncoupling: Turning points in intimate relationships*. Vintage.
- Wieviorka, M. (1989). *Sociétés et terrorisme* (traduit en anglais). Fayard. *The making of terrorism*. (1993). University of Chicago Press.
- Wieviorka, M. (2015). *Retour au sens*. Éditions Robert Laffont.
- Yin, R. (1981). The case study crisis: Some answers. *Administrative Science Quarterly*, 26(1), 58-65.

Pour citer cet article :

Wieviorka, M. (2023). Qu'est-ce qu'un cas? Un colloque revisité. *Recherches qualitatives, Hors-série « Les Actes »*, (28), 18-26.

Michel Wieviorka est directeur d'études à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, (Paris), docteur d'État es-lettres et sciences humaines. Champs de recherches : les mouvements sociaux, la démocratie, le multiculturalisme, ainsi que la violence, le terrorisme, le racisme et l'antisémitisme. Il a dirigé le Centre d'Analyses et d'Interventions Sociologiques (1993-2009) et présidé la Fondation Maison des Sciences de l'Homme (2009-2020). Il a siégé au Conseil

scientifique de l'European Research Council (2015-2020) et présidé l'International Sociological Association (2006-2010).

Pour joindre l'auteur :
wiev@msh-paris.fr